

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 2005-00-123](#)[Item](#) Marie Moret à G. Renaut et Cie, 10 septembre 1900

Marie Moret à G. Renaut et Cie, 10 septembre 1900

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familistère de Guise, inv. n° 2005-00-123

Collation 1 p. (235r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à G. Renaut et Cie, 10 septembre 1900, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 07/11/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53860>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [10 septembre 1900](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [G. Renaut et Cie](#)

Lieu de destination 43, boulevard de Strasbourg, Paris

Description

Résumé Marie Moret confirme sa lettre du 9 septembre 1900 à G. Renaut et Cie, relative à l'envoi du mandat de 5,50 F complémentaire au paiement de sa commande du 7 septembre 1900.

Mots-clés

[Économie domestique](#), [Finances personnelles](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
10 y^{bre} 1900

Chers amis Renaud et C^{ie}

J'ai l'honneur de vous
confirmer ma lettre d'hier
et de vous envoyer ci
joint le mandat-poste
de 5 fr. 50 annoncé
par la susdite lettre
pour solde de la somme
de 6 fr. 50 dont je vous
étais redevable pour
l'escalier pleint chassé,
moins 1 fr. pris du

crayon sans fin que
vous ne pouvez me
prouver.

Comptant sur les bons
soins que vous me pro-
mettez pour l'expédition
des objets demandés, je
vous prie d'agréer
Mes amis, mes amabilités
perpétuelles

V^{re} Louis Goux

au Familistère
Guise
(Aisne)